

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU 23 MAI 2022

Membres : MM. GLAUDE Gérard, GRESSIEN Georges, SAINT-ALBIN Maurice,

Assistent : M. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absentes (s) excusées (s) : Mmes GUILIANI Patricia, RANSOU Virginie, NAZICAL Marie-Ange, et MM. AMSELLEM Emile, FETOUS Lakhdar, GOURDOU Jean-Philippe, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joël.

AVIS AUX CLUBS

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA F.M.I (Feuille de match informatisée) :

Toute rencontre n'ayant pas fait l'objet de la F.M.I sera amendée de 50€ par équipe.

En cas d'impossibilité due à l'équipe adverse, qui n'a pas préparé sa tablette ou qui n'a pas ses CODES : une feuille de match papier doit être remplie par le club recevant qui indiquera le motif de la non-utilisation de la F.M.I.

En cas de non-respect, la Commission avisera et pourra amender les deux clubs s'il y a lieu.

RAPPEL IMPORTANT :

Pour la phase 2 des critères U11 et U13 :

Redonner les droits (CODES) aux responsables d'équipes pour qu'ils puissent avoir accès aux F.M.I (Via FOOTCLUB).

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités,
il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, ou à la tecchnique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT

par Courrier postal : au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

- 131, Boulevard des Alliés -

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Technique : Driss 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence. Exemple 1 : équipe A

/équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

PLATEAUX U7

Courrier de RUNGIS U.S. du 23/05/2022

Après vérification, une amende est levée.

PLATEAUX U9

Courrier d'ORMESSON U.S. du 17/05/2022

Après vérification, une amende est levée.

COUPE FUTSAL U13

LES 4 CLUBS QUALIFIES POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE :
DU MERCREDI 1^{er} JUIN 2022 RDV à 13h30
au PALAIS DES SPORTS DE VITRY-SUR-SEINE.

BONNEUIL CSM
CHARENTON CAP
FRESNES AAS
JOINVILLE RC.

SAISON : 2021 - 2022

N°17 - JOURNAL DES AMENDES

en « FOOT ANIMATION » (PV DU 23/05/2022)

<u>CLUBS</u>	<u>CLUBS AMENDES</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u> <u>J.A N° 17 Page N°1/1</u>	<u>MONTANTS</u> <u>DES</u> <u>AMENDES</u>
507502	RUNGIS U.S.	Amende annulée	Plateau U7 du 09/04/2022 à LIMEIL BREVANNES A.J.	-20,00 €
510193	ORMESSON U.S.	Amende annulée	Plateau U9 du 12/03/2022 à ORMESSON U.S.	-20,00 €
	<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>JOURNAL</u>	<u>AMENDES ANNULEES</u>	<u>-40.00 €</u>

SAISON : 2021 - 2022
CHALLENGE DES CLUBS : RECAPITULATIF GENERAL

CLUBS	Points Acquis	Points Perdus Réunion ECF	Points Perdus U7	Points Perdus U9	Points Perdus U11	Points Perdus U13	Points Perdus CR	Points Perdus Festival U13	Points Perdus VDM Futsal U11	Points Perdus VDM Futsal U13	SOLDES
ALFORTVILLE US	60	0	0	0	12	6	0	0	0	0	42
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	60	2	3	4	2	2	0	0	0	0	47
ASOMBA	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58
AVENIR SPORTIF D'ORLY	60	0	1	0	0	6	0	0	0	0	53
BOISSY F.C.	60	0	0	0	4	4	0	2	0	0	50
BONNEUIL S/MARNE C.S.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
BRY F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CA VITRY94.2	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CACHAN C.O.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
CAUDACIENNE ENT.S.	60	0	1	0	0	0	0	0	0	0	59
CHAMPIGNY F.C. 94	60	0	4	3	0	8	0	0	0	0	45
CHARENTON C.A.P.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CHEVILLY LA RUE ELAN	60	2	4	0	2	2	0	0	0	0	50
CHOISY LE ROI A.S.	60	0	0	0	16	8	0	0	0	0	36
CRETEIL LUSITANOS F. US	60	0	1	0	2	3	0	0	0	0	54
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	60	0	2	3	8	2	0	0	0	0	45
ENT.SANTENY MANDRES	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58
FONTENAY SS/BOIS U.S.	60	0	0	0	10	14	2	0	0	0	34
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
FRESNES A.A.S.	60	2	0	1	0	0	0	0	0	0	57
GENTILLY ATHLETIC CLUB	60	2	3	3	2	2	0	0	0	0	48
HAY LES ROSES C.A.	60	0	2	3	4	8	0	0	0	0	43
JOINVILLE R.C.	60	0	0	0	2	12	0	0	0	0	46
KREMLIN BICETRE C.S.A.	60	0	4	0	2	2	0	0	0	0	52
LIMEIL BREVANNES A.J.	60	0	0	2	4	0	0	0	0	0	54
LUSITANOS ST MAUR U.S.	60	0	0	1	4	6	0	0	0	0	49
MAISONS ALFORT F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
MAROLLES F.C.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
NOGENT S/MARNE F.C.	60	0	3	1	2	0	0	0	0	0	54
NOISEAU STE S.	60	0	0	2	2	0	0	0	0	0	56
OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ORMESSON U.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
RUNGIS U.S.	60	0	4	0	6	2	0	0	0	0	48

ST MANDE F.C.	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	60	0	4	1	0	16	0	0	0	0	29
SUCY F.C.	60	0	0	0	2	2	0	0	0	0	56
THIAIS F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
U. FOOTBALL CRETEIL	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
U. S. IVRY FOOTBALL	60	0	0	0	0	2	0	0	0	0	58
VAL DE FONTENAY AS	60	2	1	0	2	4	0	0	0	0	51
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLECRESNES U. S.	60	0	1	0	2	0	0	0	0	0	57
VILLEJUIF U.S.	60	2	1	14	24	0	0	0	0	0	19
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	0	1	1	6	0	0	0	0	0	52
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	60	0	2	0	2	2	0	0	0	0	54
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
VINCENNOIS C.O.	60	0	1	0	0	0	0	0	0	0	59
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

ANNEXE FINANCIERE	
Disqualification Festival U13, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 2ème Tour coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	30,00 €
Disqualification Festival U13.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13.	40,00 €
Disqualification Festival U13 - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 € au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 € au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 € / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 € au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 € / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 € / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 € / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 € / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification Challenge Régional - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification Challenge Régional - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification Challenge Régional - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - Finale. Forfait non-avisé FESTIVAL U13 - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	15,00 €
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50 € / équipe